



COMPTE RENDU DE SEANCE

25 AVRIL 2022

:
L'an 2022, le 25 avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Lombron s'est réuni à la MAIRIE DE LOMBRON, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GREMILLON Alain, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 10/02/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10/02/2022.

Présents : GREMILLON Alain, BERNES Serge, TREMIER Josette, BOUZEAU Brigitte, MEDARD Claude, BRABANT Angélique, BARBIER Catherine, ROUSSELOT Pierre, HEUZARD Emilie, MENAGER Michel, DELANGLE Dominique, GODEFROY Vincent, GRAFFIN Ghislaine, LEBOUUC Pauline, CARTEREAU Angeline, GERBAULT Aurélie

Absents ayant donné procuration : LEFEUVRE Thierry à MEDARD Claude, BUREAU Denis à GODEFROY Vincent

Absente : FAUTRAT Jennifer

A été nommé secrétaire : GODEFROY Vincent

Nombres de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19

Présents : 16

Qui ont pris part au vote : 18

Date de la convocation : 19/04/2022

Date d'affichage : 19/04/2022

SOMMAIRE

- 20220401 SALLE POLYVALENTE : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
- 20220402 ACQUISITION D'UN TRACTEUR : CHOIX ET FINANCEMENT
- 20220403 PERSONNEL COMMUNAL - SUPPRESSION D'UN POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE

20220401 - SALLE POLYVALENTE : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à l'avis d'appel public à la concurrence publié le 1er mars, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 8 avril pour analyser les offres.

L'analyse des offres a été effectuée selon les critères énoncés dans le règlement de la consultation, à savoir la valeur technique 60% et le prix des prestations 40 %.

La commission propose de retenir l'offre de la société PINEAU.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le marché de travaux de mise en place d'une filière d'assainissement collectif à la société PINEAU pour un montant de 48 499,00 € HT.
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer le marché ainsi que tous autres documents s'y rapportant.

20220402 - ACQUISITION D'UN TRACTEUR : CHOIX ET FINANCEMENT

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le tracteur actuel mainte fois réparé ne permet plus de répondre aux besoins de la commune.

Un groupe d'élus accompagné du responsable des services techniques ont rencontré trois concessionnaires et sont allés voir plusieurs modèles de tracteurs.

Il est proposé de retenir l'offre de la société LHERMITE AGRI pour l'acquisition d'un tracteur de marque John Deere avec chargeur et fourche au prix de 52 500 € HT.

La reprise de l'ancien tracteur par un agriculteur sera de 8 500 € HT.

Prix du tracteur John Deere équipé	52 500 € HT soit 63 000 € TTC
Reprise tracteur	8 500 € HT soit 10 200 € TTC
Financement	44 000 € HT soit 52 800 € TTC

Pour le financement de cette opération, un contrat de prêt sera réalisé auprès de la caisse du Crédit Agricole avec les caractéristiques suivantes :

Montant :	52 800 €
Durée :	10 ans
Taux fixe :	0.99 %
Spécificité :	A la date de livraison, décalage d'un an du début de remboursement du prêt

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** l'acquisition d'un tracteur équipé, de la marque John Deere, auprès de la société LHERMITE AGRI pour un montant de 52 500 € soit 63 000 € TTC.
- **DECIDE** de contracter un prêt pour le financement de cette opération conformément à l'exposé ci-dessus.
- **AUTORISE** monsieur le Maire ou son représentant, Serge BERNES adjoint au Maire, délégataire dûment habilité, à signer le contrat de prêt ainsi que tous autres documents s'y rapportant.

20220403 – PERSONNEL COMMUNAL - SUPPRESSION D'UN POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL

1^{ère} CLASSE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 23 septembre 2021, le conseil municipal a décidé la création d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à compter du 1er novembre 2021 permettant un tuilage sur le poste de secrétaire général.

La secrétaire générale étant partie en retraite au 1er avril 2022, il est proposé de supprimer un poste de rédacteur principal 1ère classe.

Vu l'avis favorable du comité technique en date du 24 mars 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** la suppression d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe.
- **MODIFIE** comme suit le tableau des emplois :

ETAT DU PERSONNEL TERRITORIAL					
Filières et grades	Catégorie	Tableau au 01/11/2021	Tableau au 01/04/2022	Effectif budgétaire au 01/04/2022	Observations
<i>Filière administrative</i>		7	6	4	
Secrétaire de Mairie	A	1	1	0	<i>Détachement</i>
Rédacteur Principal 1ère classe	B	2	1	1	
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	1	1	0	<i>Détachement</i>
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1	1	1	
Adjoint Administratif	C	2	2	2	<i>dont 1 TNC (17,5/35ème)</i>
<i>Filière Animation</i>		1	1	1	
Adjoint d'Animation	C	1	1	1	<i>1 TNC (6/35ème)</i>
<i>Filière Technique</i>		10	10	10	
Agent de maîtrise principal	C	1	1	1	
Adjoint technique Principal de 1ère classe	C	4	4	4	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	3	3	3	
Adjoint technique	C	2	2	2	<i>dont 1 TNC (31,5/35ème)</i>
<i>Filière Médico Sociale</i>		2	2	2	
ATSEM principal de 1ère classe	C	1	1	1	
ATSEM principal de 2ème classe	C	1	1	1	
Nombre de postes		20	19	17	<i>dont 2 postes en détachement</i>

Salle polyvalente : avenants au marché de travaux

L'architecte a transmis les projets d'avenants juste avant le conseil sans qu'ils puissent être vérifiés et analysés avant. Ce point de l'ordre du jour est reporté au prochain conseil municipal.

Comptes rendus des commissions

Commission Voirie :

- Le compte rendu de la commission du 12 avril a été transmis à l'ensemble des membres du conseil.
- Un exercice d'évacuation a eu lieu le 25 mars à 12h en simultané, à l'école et au restaurant scolaire, des points sont à améliorer.

Informations diverses et questions orales

Château de Loresse : un article de presse paru dernièrement a provoqué un amalgame entre la vente d'un tapis d'orient et celle d'un diamant qui ne concernait pas le château.

3^{ème} édition du Troc plantes du 23 avril : bonne fréquentation, une nouvelle édition aura lieu en octobre.

Conseil municipal jeunes : vendredi 13 mai autour du marché, organisation d'une soirée sur le développement durable.

Terrain de football : pour remédier aux problèmes d'évacuation d'eau sur le terrain d'honneur, un décompactage a été réalisé. L'effet de cette intervention est satisfaisant.

Lombr'en Fête 18 juin : le compte rendu de la dernière réunion du comité de pilotage a été transmis.

CCAS : prochaine réunion le 10 mai.

Prochain conseil municipal : 17 mai

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Le Maire

Alain GREMILLON

